



Fiche activité

Témoigner

©Elisângela Leite / Amnesty International



Sommaire

Témoigner	3
Activité 1	3
Déroulement	4
Ta, Bangladesh, 2017	5
Annexe 1	5
John Jeanette Remø, Norvège, 2014	8
Annexe 2	8
Kitty Anderson, Islande, 2016	12
Annexe 3	12

Témoigner

Activité 1

Objectifs

- Sensibiliser aux violations des droits humains vécues par des personnes LGBTI+ dans différents pays du monde.
- Susciter de l'empathie.



Durée
50 minutes



Public
À partir de 14 ans
De 8 à 30 personnes



Matériel

- Les fiches témoignages (annexes 1, 2, 3)



Préparation

- Imprimez les annexes suivant le nombre de sous-groupes.



Déroulement

1. Demandez aux personnes participantes de se répartir en sous-groupes de 2 à 4 personnes et donnez une annexe (1, 2 ou 3) par sous-groupe. Plusieurs sous-groupes peuvent travailler sur une même annexe, c'est-à-dire un même témoignage.
2. Demandez à chaque sous-groupe de lire le témoignage présent sur la fiche et proposez aux personnes participantes si elles le souhaitent de partager leur ressenti quant à la situation en petit groupe.
3. Demandez-leur également de préparer une présentation au grand groupe de la situation de la personne et des droits qu'elle défend. Pour les guider, vous pouvez leur poser ces questions : quelle est son histoire ? De quel pays est-elle originaire ? Quel est son combat ? Quelles difficultés a-t-elle rencontrées ? Quelles violations de ses droits a-t-elle subies ? A-t-elle obtenu des victoires ? Quelles pourraient être des pistes de solutions pour le respect des droits que la personne met en avant ?
4. Demandez à chaque sous-groupe de venir présenter le fruit de son travail à l'ensemble des personnes participantes. Laissez la possibilité d'un temps d'échange.
5. Lancez ensuite une discussion en grand groupe : souhaitez-vous témoigner de votre ressenti lorsque vous avez découvert les témoignages ? Voyez-vous des similitudes entre les situations ? Des différences ? Connaissez-vous d'autres acteurs et actrices de défense des droits des personnes LGBTI+ en France ou dans le monde ?

Ta, Bangladesh, 2017

Annexe 1

Au Bangladesh Xulhaz Mannan était un éminent défenseur des droits des minorités sexuelles. Il a été tué à la machette.

Le 25 avril 2016, des hommes se présentant comme des coursiers ont fait irruption dans son appartement à Dacca. Sous les yeux de sa mère âgée de 75 ans, Xulhaz, 35 ans, et un collaborateur qui se trouvait chez lui, ont été tués à la machette.

En 2014, il avait cofondé Roopbann, seul magazine bangladais consacré aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et queer (LGBTIQ) et lancé la marche annuelle « arc-en-ciel ».

Des initiatives à risques dans un pays où les relations intimes entre personnes de même sexe peuvent être punies par la prison à vie. Ce double meurtre a été revendiqué par Ansar al-Islam, une branche d'al-Qaïda. Il est venu s'ajouter à une série de crimes odieux commis contre des journalistes et des blogueuses et blogueurs, et souvent restés impunis.

Témoignage de Ta, en 2017, un an après l'assassinat de Xulhaz Mannan et Mahbub Rabbi Tonoy

« Je n'irai peut-être pas plus loin. J'ai peur. Vous avez dû fuir, aller d'un endroit à un autre de peur d'être massacré par des extrémistes. Si une chose pareille se produit à nouveau, je n'aurai pas la force ni la capacité de faire comme vous. » J'ai reçu de nombreux messages comme celui-ci de la part d'autres militants LGBT (lesbiennes, gays, personnes bisexuelles et transgenres) au Bangladesh au cours de l'année écoulée. Le 25 avril 2016, Xulhaz Mannan et Mahbub Rabbi Tonoy ont été tués sans pitié par des extrémistes pour avoir défendu les droits des personnes LGBT au Bangladesh. Tout a changé depuis.

C'était un après-midi comme les autres à Dacca et mon ami Xulhaz venait de rentrer du travail. Il était assis avec Tonoy et un autre ami dans leur appartement, et ils discutaient des menaces et de ce qu'ils devaient faire pour se protéger, lorsqu'on a sonné à la porte. Un homme a dit qu'il avait un colis pour eux. À ce moment, un groupe d'hommes armés de machettes a fait irruption dans l'appartement et a tué Xulhaz et Tonoy. Des témoins qui se trouvaient à l'extérieur ont déclaré qu'on pouvait entendre des personnes crier « Nara e takbeer – Allahu akbar » (« Dieu est grand »). L'appartement, dans lequel nous nous réunissions pour partager et développer nos idées, était couvert d'un tapis de sang rouge

épais et des traces de pas des assaillants. Depuis qu'un ami m'a décrit cette scène, une ombre sombre aux griffes acérées plane au-dessus de moi en permanence : la peur.

Je n'ai pas pu dormir la nuit après les meurtres, et je ne me sentais pas non plus suffisamment en sécurité pour rentrer chez moi. Tout était sombre et on entendait les mouches voler. Je me suis caché quelque part ce soir-là et j'entendais les chats marcher sur le toit de tôle. Le son de leurs pattes de velours résonnait comme les coups de machettes des extrémistes qui venaient me tuer. Nous sommes nombreux à avoir dû entrer immédiatement dans la clandestinité. Au cours de l'année écoulée, nous avons dû aller sans cesse d'un lieu à l'autre : d'un hôtel glauque à un appartement inconnu, en passant par le domicile d'amis en commun ou même à l'étranger. Avec et sans mon compagnon, j'ai changé de lieu huit fois en un an. Au cours des 12 derniers mois, la définition de « chez moi », que ce soit l'endroit où je vis ou le pays d'où je viens, a beaucoup changé. Je commence à avoir l'impression que je ne suis plus chez moi nulle part.

La police harcèle souvent les personnes LGBT au Bangladesh, et j'ai vite réalisé que je ne pouvais pas me tourner vers elle pour demander de l'aide. Je savais en effet que je pouvais être arrêté par la police à tout moment, dans le cadre de l'« enquête ». Et une fois que je suis dans leurs bureaux... (Ne parlons pas de cela. Le reste du monde n'a pas besoin de connaître les détails terrifiants d'un « interrogatoire par la police »). J'ai senti qu'il fallait que je m'enfuie le plus vite possible.

Nous, les militants LGBT, vivons avec les menaces depuis longtemps, mais elles sont devenues encore plus effrayantes après les meurtres. Nous avons tout de suite commencé à recevoir des lettres plus menaçantes. Nous étions obligés de fuir. Beaucoup voulaient fuir leur propre vie. En un an, la peur a conduit beaucoup de mes amis à fuir leur pays, probablement pour le reste de leur vie. Lorsque je leur parle, je veux toujours leur demander quand ils pensent revenir. Je veux les voir comme avant. Mais je ne leur demande pas, je ne le ferai jamais. Ils ne reviendront pas.

Certains d'entre nous, des militants plus connus, nous sommes réfugiés dans deux lieux sûrs immédiatement après les meurtres. Pour des raisons évidentes, nous ne pouvions pas sortir. Nous ne devions pas ouvrir les fenêtres ou nous en approcher. Vivre dans cet endroit pendant deux mois, dans une incertitude extrême et avec rien ou presque pour m'occuper l'esprit, m'a rendu fou. C'était un sentiment très étrange ; trop étrange pour l'expliquer avec des mots.

Quatre jours après les meurtres, Ansar al Islam (un groupe armé bangladais qui affirme être lié à Al Qaïda dans le sous-continent indien) a publié une déclaration revendiquant l'attaque. Peu après, le ministre de l'Intérieur Asaduzzaman Khan a déclaré : « [n]otre société n'autorise aucun mouvement qui promeut le sexe contre nature ». Comme dans les affaires des blogueurs laïcs tués depuis 2013, les représentants du gouvernement semblaient sous-entendre que nous nous étions mis nous-mêmes dans cette situation.

J'ai naïvement pensé que les meurtriers allaient être arrêtés dans les six mois suivants. Mais au lieu de cela, très peu de choses se sont passées. Le 10 janvier 2017, la police a, pour la neuvième fois, dépassé la date limite pour remettre un rapport d'enquête sur les meurtres.

Nos activités en tant que communauté ont quasiment cessé. Les quelques militants qui n'ont pas quitté le pays ont trop peur pour se mobiliser. Il est frustrant de voir que toutes les avancées auxquelles était parvenue la communauté LGBT au Bangladesh ont été repoussées plusieurs années en arrière. Maintenant, lorsque j'essaie de vivre ma vie normale ici à Dacca, la plus grande difficulté à laquelle je suis confronté est l'autocensure. J'ai dû supprimer mes interviews, mes blogs, mes articles et toute trace de mon militantisme. J'ai dû changer de numéro de téléphone portable. On m'a conseillé de ne pas utiliser Facebook, Instagram, Twitter et d'autres sites qui pourraient révéler où je me trouve.

Parfois, je m'assois sur le canapé et je caresse mon chat. Il ferme les yeux et fait semblant de dormir. Le monde change très vite mais, comme mon chat, nous faisons comme si nous ne voyions pas ces changements.

Ce qui continue de me motiver est notre capacité inouïe à gérer cette nouvelle réalité. Je continue de penser à des projets pour nous, c'est ce qui me donne de l'espoir : des start-ups, du financement participatif, du journalisme citoyen, des blogs audio et ainsi de suite. Mais pour y arriver, nous avons besoin de soutien. [...]

Ta* est un pseudonyme – le nom de l'auteur a été modifié pour protéger son identité.

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur uniquement et ne reflètent pas nécessairement la politique ou la position officielle d'Amnesty International.

Source : Amnesty International

John Jeanette Remø, Norvège, 2014

Annexe 2

Jeanette John est une femme trans assignée homme à la naissance. Elle a longtemps témoigné publiquement en tant que "John" ou "John Jeanette" pour mettre en évidence la discrimination à laquelle les autres personnes transgenres et elle sont toujours confrontées en Norvège. Depuis sa victoire dans la campagne pour le changement d'état civil dans son pays, elle a inversé l'ordre de ses prénoms pour être appelé Jeanette John ou simplement Jeanette par ses ami·es.

Dans une petite ville côtière de Norvège, âgé de quatre ans environ, John est surpris par sa mère vêtu d'une robe. Elle se met en colère : c'est du jamais-vu, et c'est interdit.

« On a eu peur tous les deux. J'ai compris que j'étais sur un terrain dangereux, mais je me suis toujours sentie fille, j'ai toujours voulu avoir l'air d'une fille et jouer avec les filles. »

John, qui grandit dans les années 1950, une période conservatrice, comprend qu'il peut recevoir l'amour dont il a besoin en se faisant passer pour un garçon. Un amour conditionnel.

« J'ai commencé à jouer la comédie mais, à trop en faire, j'ai surcompensé et je suis devenu plutôt déplaisant. En peu de temps, j'ai appris les pires gros mots et comment me battre. »

S'il est perçu comme un mauvais garçon à l'adolescence, John est aussi très mélomane. Cela lui permet de continuer à explorer sa féminité refoulée. Sa tante possède une guitare et lui donne les clés de chez elle pour qu'il puisse s'exercer.

« Elle avait de très beaux vêtements, des sous-vêtements en soie et des chaussures à talon. C'était un sentiment de liberté et de bonheur intense d'être là-bas, de tout essayer, et d'être moi-même. Mais j'étais triste de ne pouvoir le montrer à personne. »

Sa tante est certainement au courant mais n'en dira jamais rien. « Ma tante était menue et je me souviens encore de la tristesse que j'ai éprouvée quand ses chaussures sont devenues trop petites pour moi. »

John quitte la maison à 17 ans et se marie peu après ses 20 ans. Le couple a un fils. Avec sa barbe drue et son métier viril, le père de famille répond aux attentes liées à son genre. John devient commandant de sous-marin.

Une nuit, un appel arrive pour lui sur le téléphone du navire. C'est sa femme. Elle vient de trouver un sac de vêtements féminins à la cave. John comprend qu'il est découvert mais il est trop risqué d'en parler sur une ligne militaire. Il lui promet de lui écrire une lettre.

Lorsqu'elle reçoit enfin la lettre, l'épouse de John est curieusement soulagée. Elle avait d'abord cru que John avait assassiné une femme et caché ses vêtements dans un sac.

Mais, une fois le secret éventé, il apparaît clairement que leur relation repose sur un mensonge et ne peut plus continuer.

« Je l'aimais et j'avais peur de la perdre. J'espérais que mon besoin d'être une femme disparaîtrait – que le fait de me marier avec elle me permettrait de vivre sans. Mais, au bout d'un mois, je me suis remise à m'habiller en femme en secret. »

Trente ans après la découverte du sac de vêtements dans la cave, l'heure est enfin venue pour elle de se libérer de son secret et de s'afficher dans la rue commerçante la plus animée d'Oslo sous les atours d'une femme : « C'était un sentiment de liberté extraordinaire. » [...]

Elle n'a guère eu de mal à changer de nom. Pour ses amis, elle est simplement Jeanette aujourd'hui. Mais, en public, elle se fait appeler John Jeanette pour mettre en évidence la discrimination à laquelle les autres personnes transgenres et elle sont toujours confrontées en Norvège.

Parce que changer de genre à l'état civil – être désignée comme une femme sur les pièces d'identité comme le permis de conduire ou le passeport – est une autre paire de manches. La loi norvégienne impose une véritable « conversion sexuelle » obligatoire basée sur un protocole sommaire des années 1970.

Cette procédure implique en particulier le retrait des organes reproducteurs – et donc la stérilisation de la personne. Un diagnostic psychiatrique est également requis et vous oblige à accepter que vous souffrez d'un trouble mental.

John Jeanette a refusé de se soumettre à ces épreuves. « Les hormones changent votre corps et votre esprit – c'est comme revivre la puberté », explique-t-elle.

Elle figure donc toujours comme un homme sur tous ses papiers officiels. Son identité transgenre est ainsi devenue publique, ce qui est pour elle une humiliation et lui vaut souvent des commentaires lorsqu'elle se présente à la réception d'un hôtel, qu'elle va chercher des médicaments ou qu'elle emprunte un livre à la bibliothèque de son quartier.

« C'est une femme qui est assise dans la salle d'attente, mais c'est un homme que l'on appelle. J'y suis préparée mais j'éprouve à chaque fois le même sentiment d'humiliation et d'échec. »

John Jeanette ne veut pas être forcée de passer par une opération pour changer de genre sur ses papiers d'identité. Elle dit avoir été stupéfaite lorsqu'elle a appris que des militants et militantes d'Amnesty International du monde entier allaient soutenir son combat en décembre 2014, à l'occasion de la campagne mondiale Écrire pour les droits.

Témoignage de John Jeanette, lettre à sa tante en 2014

« Chère tante,

Tu savais peut-être, ou peut-être pas... Le fait est que, pendant mon enfance, tu m'as sauvé la vie. Je n'avais personne à qui parler du fait que j'étais différente de mes amis. Nous n'en avons jamais parlé, mais je sais que tu savais.

Sans ce répit de la part du reste du monde, je ne serais pas en vie aujourd'hui. À quinze ans, quand un garçon a révélé mon secret, j'ai décidé de mettre fin à mes jours. J'ai fait un nœud coulant autour de mon cou et j'allais faire tomber le tabouret, mais j'ai décidé de donner une autre chance à la vie.

Je me suis engagé dans la marine et, à mes 27 ans, je suis devenu capitaine d'un sous-marin. Je patrouillais dans la mer, en pleine Guerre Froide.

Peu après, ma première épouse a découvert des vêtements pour femme, cachés dans un sac, dans notre sous-sol. Mon secret ayant été révélé, notre mariage ne pouvait plus tenir.

Alors, pourquoi est-il important que mon genre soit reconnu par la loi ? Je vis ma vie comme une femme, je me sens bien avec mon physique de femme, alors de quoi est-ce que je me plains ?

Eh bien, imagine simplement que tous tes papiers d'identité indiquent le sexe opposé. Tu te sentirais humiliée et dégradée dans tes activités quotidiennes. Récupérer des médicaments, emprunter des livres, aller à la banque, aller chez le dentiste ou chez le médecin, toutes ces actions simples deviendraient des épreuves douloureuses.

Je pourrais sans doute changer de genre en m'adressant aux autorités sanitaires norvégiennes, mais je devrais passer un test psychiatrique, puis subir un traitement hormonal et chirurgical. Mais je ne suis pas malade, mon corps n'a pas de problème et je ne veux pas subir de castration.

Je m'élève contre cette injustice. Tout le monde devrait avoir le droit d'exprimer le genre qui correspond à son identité. J'ai bon espoir que, grâce à des actions en Norvège et à travers le monde, les gens pourront vivre sans crainte et sans être humiliés.

Ma chère tante, tu ne liras jamais cette lettre. Tu es décédée il y a plusieurs années. Mais sans ton soutien et ton esprit combatif, je n'aurais jamais survécu à l'enfance. Tu m'as ouvert la porte de chez toi et m'a permis d'utiliser tes vêtements et tes robes quand tu étais au travail. Merci.

Je t'embrasse,

John Jeanette Solstad Remø, être humain. »

Source : Amnesty International



Kitty Anderson, Islande, 2016

Annexe 3

Kitty Anderson, militante intersexuée qui lutte pour les droits des personnes intersexuées, fondatrice de l'organisation Intersex Iceland – Témoignage en 2016

Que signifie être intersexué·e ?

Le terme intersexualité est un terme générique utilisé pour couvrir un vaste groupe de personnes dont les caractéristiques sexuelles ne correspondent pas aux « normes » typiques et binaires masculines ou féminines. Ces caractéristiques peuvent concerner des caractéristiques sexuelles primaires telles que les organes génitaux internes ou externes, les systèmes reproductifs, les niveaux d'hormones et les chromosomes sexuels ; ou des caractéristiques sexuelles secondaires qui apparaissent à la puberté.

L'intersexualité concerne les caractéristiques biologiques et pas l'identité de genre en tant que telle. Il ne s'agit pas non plus de l'orientation sexuelle : les personnes intersexuées ont des orientations sexuelles variées.

Comment avez-vous découvert que vous étiez intersexuée ?

Quand je l'ai découvert, j'avais 13 ans et j'ai complètement paniqué. Être intersexué·e peut entraîner beaucoup de secret et de stigmatisation et c'était quelque chose qui m'avait été caché. Mais lorsqu'un autre membre de ma famille est également né intersexué quelques années plus tard, ma famille ne l'a pas caché et cela nous a permis à tous de commencer à nous reconstruire.

Il a fallu longtemps pour que je me débarrasse de l'impression que c'était quelque chose que je ne devais pas évoquer, quelque chose qui affecte la vie sociale. Lorsque des sujets tels que les menstruations ou le fait d'avoir des enfants étaient abordés, je hochais la tête et suivais la conversation parce que c'est ce qui était attendu de moi. Mais je ne voulais pas.

J'ai commencé à parler du fait que j'étais intersexuée quand je suis partie en échange en Australie. Je me suis dit : « Je suis dans un autre pays, je vais essayer ici ». Alors quand je rencontrais de nouvelles personnes, je faisais de mon intersexualité une partie de qui j'étais et cela ne m'a pas posé de problème. Quelques personnes ont fait des remarques étranges ou déplacées mais ce n'était pas une généralité.



Quand je suis rentrée en Islande à 19 ans, j'ai commencé à en parler davantage. Je ne me promenais pas en hurlant « Bonjour, je suis intersexuée ! », mais je suis arrivée à un point où je pouvais en parler sans que cela ne soit un problème. Maintenant, cela fait simplement partie de qui je suis et je l'évoque dans des conversations parce que j'ai arrêté de modérer ce que je dis. Être intersexu·e a été si dissimulé et passé sous silence que beaucoup de personnes n'ont finalement pas l'occasion de rencontrer d'autres personnes intersexuées, ce qui a entravé la création d'une communauté.

Quelles sont les difficultés liées aux droits humains que rencontrent les personnes intersexuées ?

Afin de « normaliser » les personnes nées intersexuées pour qu'elles aient une apparence traditionnelle masculine ou féminine, des interventions médicales sont pratiquées sur certains enfants très jeunes.

La plupart des interventions pratiquées à un très jeune âge le sont pour des raisons cosmétiques ou sociales, afin que l'apparence des organes génitaux de l'enfant corresponde aux normes. Ces procédures peuvent comprendre des réductions du clitoris (ablation de tissus avec beaucoup de terminaisons nerveuses pour que le clitoris semble plus petit) ; des opérations d'ablation de gonades (ovaires ou testicules) ; des opérations pour créer un nouveau vagin ou pour normaliser l'apparence du pénis.

Ces interventions invasives qui changent la vie des enfants sont pratiquées avant même qu'ils ne puissent exprimer leur opinion sur ce qui leur est infligé.

Généralement, les interventions chirurgicales sont aujourd'hui pratiquées avec l'accord des parents. Mais les informations fournies aux parents sur les opérations et leurs conséquences sont souvent discutables. On attend des parents qu'ils donnent leur accord pour des traitements qui peuvent avoir des conséquences durables sur la santé des enfants et peuvent notamment les obliger à prendre des traitements hormonaux toute leur vie. Pourtant, ces enfants devraient avoir le droit de prendre eux-mêmes des décisions aussi importantes sur leur propre corps.

Pensez-vous que la conception binaire homme-femme du genre perpétue les difficultés auxquelles font face les personnes intersexuées ?

Oui ! À cause de cette conception binaire très ancrée, beaucoup de personnes font un parallèle direct entre le genre et le sexe. On nous apprend qu'il existe deux sexes et des attentes différentes si l'on est un homme ou une femme. Cette façon d'établir une division stricte ou de percevoir une personne est problématique pour ceux qui ne rentrent pas dans le moule. Nous vivons toujours dans un monde dans lequel une conception binaire du genre

est attendue et imposée au corps des enfants et où l'apparence physique des enfants intersexués est modifiée dès le plus jeune âge pour appliquer cette conception binaire grâce à des méthodes violentes.

Ce que j'ai vécu personnellement et ce que j'ai vu l'autre membre de ma famille vivre m'a vraiment montré qu'il faut que les choses changent.

Quels changements voulez-vous voir ?

Notre objectif est de mettre fin à toutes les interventions chirurgicales injustifiées pratiquées sur des enfants pour des raisons cosmétiques ou sociales. Il faut également informer les gens et les sensibiliser afin de lutter contre la stigmatisation. Il faut aussi fournir un meilleur soutien psychologique aux parents pour que les enfants intersexués ne se sentent pas isolés ou seuls, et pour qu'ils puissent avoir facilement accès à des réseaux de soutien ou des réseaux regroupant d'autres personnes intersexuées.

Il nous faut aller vers un cadre psychosocial qui accepte les personnes intersexuées, car le problème ne vient pas des enfants intersexués, mais de la société qui attend d'eux qu'ils se conforment à ses idéaux. Qu'il s'agisse d'un enfant intersexué ou non, tous nos enfants méritent de grandir dans un monde où leurs droits humains sont respectés.

Allons-nous dans la bonne direction ?

Il y a déjà eu plusieurs évolutions positives. En 2015, Malte a interdit les opérations pratiquées pour des raisons sociales sur des enfants intersexués (cela a eu lieu le 1er avril, ce qui a dans un premier temps laissé penser qu'il s'agissait d'une plaisanterie !).

La Colombie a également mis en place un système dans lequel les opérations de ce type doivent être validées par la justice. Le Comité des Nations unies contre la torture et le Comité des droits de l'enfant ont formulé des recommandations à plusieurs pays afin qu'ils mettent fin aux interventions chirurgicales injustifiées sur les enfants intersexués.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Si nous ne sensibilisons pas les gens, les pratiques actuelles continueront. Nous avons constaté par le passé que le principal centre d'intérêt porte sur l'élaboration de meilleures techniques pour les opérations de cette nature plutôt que sur la protection des droits des enfants et de leur autonomie et intégrité corporelles.

C'est la société qui a créé ce modèle, et c'est à elle d'exiger maintenant que les droits des enfants soient respectés.

Tant que les gens qui ont peur de s'exprimer ne voient pas un changement dans la perception de la société et un plus grand soutien, il sera beaucoup plus difficile pour eux de faire entendre leur voix et de rejoindre le plus vaste mouvement qui a tant besoin d'eux.

Source : Amnesty International

